



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 4 octobre 2022 à 18 h  
8420, boulevard Lacordaire**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement  
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville  
Madame Angela Gentile, conseillère de la ville  
Madame Suzanne De Larochellière, conseillère d'arrondissement  
Madame Arij El Korbi, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Steve Beaudoin, Directeur d'arrondissement  
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

**CA22 13 0225**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

Qu'à 18 h 4, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

**CA22 13 0226**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

À 18 h 5 le président d'assemblée ouvre la période de questions. Aucun citoyen ne fait d'intervention. À 18 h 5, la période de questions est terminée.

### **CA22 13 0227**

---

#### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.**

Il est proposé par Arij El Korbi

appuyé par Suzanne De Larochellière

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Saint-Léonard pour l'exercice financier 2023, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1225057018. Ce budget équilibré est constitué d'un montant de dépenses de 40 643 000 \$ et est financé par l'entremise de transferts centraux de 28 996 100 \$, de revenus de taxation locale de 8 896 200 \$, d'un budget de revenus locaux de 2 034 900 \$ et d'une affectation de surplus de 715 800 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1225057018

### **CA22 13 0228**

---

#### **PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2032 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.**

Il est proposé par Angela Gentile

appuyé par Arij El Korbi

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de l'arrondissement de Saint-Léonard, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1225057017, ce programme décennal d'immobilisations prévoit des investissements de 73 085 000 \$ au cours des 10 prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1225057017

**CA22 13 0229**

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Suzanne De Larochellière

appuyé par Angela Gentile

et résolu :

Qu'à 18 h 26, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 novembre 2022.

Arrondissement de Saint-Léonard

---

Michel Bissonnet  
Maire d'arrondissement

---

Me Guylaine Champoux  
Secrétaire d'arrondissement